



PRÉFET DE LA GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, lundi 4 décembre 2023

Lutte contre la pêche illégale en Guyane Bilan de l'opération renforcée « Mokarran »

Du 18 novembre au 2 décembre 2023, sous l'autorité du préfet de Guyane, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer, les services de l'Etat en Guyane ont mené une nouvelle opération renforcée de lutte contre la pêche illicite sur l'ensemble du littoral guyanais.

Ainsi, 10 navires de pêche illégaux originaires du Brésil, du Suriname et du Guyana ont été contrôlés au cours de la période. Au bilan, 33 tonnes de poissons, 81 kg de vessies natatoires et 51 km de filets ont pu être saisis.

De plus, deux navires brésiliens, le COMTE THALLES 1 et le RUI II, ont été déroutés, saisis et détruits en raison de leurs activités illégales répétées dans les eaux françaises. Les deux capitaines ont été placés en garde-à-vue dès leur arrivée à quai et fait l'objet d'une convocation devant le tribunal correctionnel.

Au total, le préjudice financier pour les armateurs et les pêcheurs illégaux étrangers est évalué à plus de 170 000 euros.



Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr